

La Cité

Juin 2020 // VOL. 3 // N°2

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



COVID-19 :
SAINT-JÉRÔME
SE RÉINVENTE

VSJ2022
VITALITÉ SANTÉ JOIE



Partageons l'espoir!

La pandémie de COVID-19 a ébranlé le Québec. Bien que nous nous dirigeons tranquillement vers un retour à la normale, nous savons que plus rien ne sera vraiment comme avant.

Durant de nombreuses semaines, nous avons encouragé nos travailleurs du réseau de la santé et nous avons pris un pas de recul pour les protéger. Nous avons constaté les ravages économiques et sociaux de cette terrible crise. Certains d'entre nous ont dit adieu à des êtres chers emportés par la maladie. Mais pendant ces temps plus sombres, nous avons avant tout été témoins de l'entraide, de la solidarité et de la résilience de notre communauté.

Malgré la présence de la COVID-19, la Ville a assuré la continuité de ses services. Chaque jour, une cellule de crise s'est rencontrée pour faire le point sur la situation. Une gamme de ressources pour les abonnés des bibliothèques, les citoyens et les entrepreneurs est offerte sur notre site Web. La Ville a aussi transformé l'Institut régional des sports en un refuge temporaire pour les sans-abri, en plus de soutenir l'aide alimentaire sur son territoire.

L'ensemble du personnel de la Ville a maintenu les services avec engagement et imagination. Dans ce numéro spécial, nous vous présentons la façon dont nous nous sommes adaptés à la crise et comment nous relancerons notre communauté. Avec VSJ 2022, nous miserons sur des solutions pour la vitalité de notre économie, la santé de notre population et la joie de vivre de tout un chacun. Partageons l'espoir et restons connectés. Ensemble, nous sortirons encore plus forts de cette épreuve.

Stéphane Maher
Maire de Saint-Jérôme

Important

Les informations sur la COVID-19 évoluent rapidement. Surveillez le site Web vsj.ca ou la page Facebook de la Ville pour connaître les plus récentes mises à jour des mesures municipales (ouverture des piscines, des terrains sportifs, etc.).

Événements annulés jusqu'à la fin août

À la demande du gouvernement du Québec, Saint-Jérôme annule tous ses événements sportifs et culturels jusqu'à la fin août afin d'éviter les occasions de rassemblement. Ainsi, la fête nationale, la Jérô-Fête, les spectacles et les festivals n'auront pas lieu en 2020. Des mesures seront toutefois mises en place pour appuyer les commerçants.

Webdiffusion des séances du conseil

Le conseil municipal avait déjà manifesté son intention de procéder à la webdiffusion de ses séances, mais la crise de la COVID-19 l'a forcé à devancer son plan. Puisque les séances sont tenues à huis clos jusqu'à nouvel ordre, la Ville les diffuse sur son site Web depuis avril dernier. Lors de la reprise normale des activités, elle installera des caméras dans la salle du conseil, et ce, de façon permanente.

Entre-temps, vous pouvez suivre les séances en direct à vsj.ca. Pour soumettre une question au conseil, vous devez remplir le formulaire en ligne, avant 18 h le soir de la séance.



Saint-Jérôme entre bonnes mains!

Dès les premiers instants de ce qui allait s'annoncer comme une crise d'importance, les autorités de la Ville de Saint-Jérôme ont été à l'affût, prêtes à agir.

Après la première conférence de presse du premier ministre du Québec, François Legault, le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, a réuni les membres de la haute direction et de la sécurité publique. Cet après-midi-là, pour la première fois, Saint-Jérôme a mis sur pied une cellule de crise sanitaire afin d'anticiper et de surveiller les défis à venir.

« Rapidement, nous avons su que des décisions importantes devaient être prises pour protéger la population et les employés municipaux », se rappelle Stéphane Maher. Dès le lendemain, la Ville a pris la décision de fermer ses points de service au public et d'envoyer ses employés en télétravail.

À ce moment, le défi consistait à assurer la continuité des services aux citoyens, malgré les limites imposées par la pandémie. Afin d'y répondre, la Ville a optimisé ses services à distance, mis en place des mesures d'aide pour ses citoyens plus vulnérables et modifié l'horaire de travail de ses employés de façon à respecter les consignes de distanciation sociale.

Le directeur du Service de la sécurité incendie, Luc Chaput, dresse un bilan positif des décisions prises par la Ville depuis la mi-mars. « Nous sommes fiers de la contribution de chaque service municipal, mais aussi des syndicats qui nous ont offert la flexibilité nécessaire pour relever le défi », indique-t-il.



« Pour la première fois de notre carrière et probablement pour la dernière, nous sommes confrontés à un ennemi invisible », témoigne pour sa part le directeur du Service de police, Danny Paterson. Ce dernier salue la discipline et la collaboration de la population, qui ont grandement facilité le travail de tous.

Saint-Jérôme entend poursuivre ses actions pour assurer la sécurité des citoyens. Malgré le déconfinement, il est important de continuer à respecter les consignes afin de limiter la propagation du virus sur le territoire.

« En agissant tôt et en réorganisant l'ensemble de nos opérations, nous avons été en mesure de faire face aux enjeux de la crise et de rester fonctionnels à 100 % », explique le directeur général de la Ville, Yvan Patenaude, qui précise que Saint-Jérôme met maintenant son énergie à préparer l'avenir avec son nouveau plan de relance VSJ 2022.



Un plan pour vous



Le 12 mars, la pandémie de COVID-19 a fait une entrée fracassante dans nos vies, forçant ainsi le gouvernement du Québec à annoncer une première série de mesures qui auront profondément modifié nos habitudes de vie. Au fil des semaines et des conférences de presse, les déplacements ont été limités, les contacts humains ont été surveillés et l'économie a été paralysée. Même si la menace du coronavirus plane toujours, le Québec s'est remis à fonctionner. Toutefois, beaucoup d'efforts devront être déployés pour retrouver la joie et la prospérité qui animaient la communauté avant la pandémie.

C'est pourquoi la Ville de Saint-Jérôme a concocté le plan VSJ 2022 (pour « vitalité », « santé » et « joie »). Ce plan vise à redynamiser la communauté, en ciblant des actions tangibles qui devront être réalisées d'ici les 30 prochains mois. Certaines de ces actions sont déjà en train de s'organiser, alors que d'autres suivront. Elles seront déployées en fonction de deux objectifs clairs, soit favoriser la vitalité économique et veiller à la santé et à la joie de vivre des citoyens.

Vitalité économique et richesse collective

Saint-Jérôme veut réaffirmer son leadership et se démarquer à titre de destination d'affaires par excellence, campée dans un milieu de vie urbain, agréable et à proximité d'activités de plein air. Son but est d'attirer de nouvelles familles et des entreprises qui offrent des emplois d'avenir.

Pour y arriver, la Ville stimulera la mise en chantier résidentielle et ciblera des projets d'habitation ainsi que des projets commerciaux d'envergure pour le centre-ville. Elle appuiera les commerçants et les industries d'ici, en leur offrant un meilleur encadrement.

Santé des citoyens et joie de vivre

Le confinement a porté un dur coup aux activités et au climat social. Tous les citoyens ont été confrontés à des enjeux, qu'ils soient de nature alimentaire, physique, psychologique ou financière. Pour aider la population, les organisations ainsi que les institutions à retrouver le bonheur, l'espoir et la santé, Saint-Jérôme continuera d'adapter son offre culturelle et de loisir à la réalité post-pandémie. Surtout, elle veillera à soutenir les personnes plus vulnérables sur son territoire. La fierté et le courage des Jérômiens ainsi que l'engagement des nombreux organismes, partenaires et institutions se conjugueront pour faire de Saint-Jérôme une ville où il fait bon vivre.

Saint-Jérôme encourage l'achat local

Pour traverser cette période difficile, les commerçants et les entreprises de Saint-Jérôme auront besoin du soutien de tous. C'est pourquoi l'administration municipale lance une campagne de sensibilisation à l'achat local, qui s'ajoute aux autres mesures prises par le Bureau de développement économique.

Parmi ces autres mesures, la Ville propose, sur son site Web, un répertoire des entreprises et des commerces du territoire, mais aussi des liens menant à des ressources d'aide pour les entreprises en difficulté.

Guichet unique d'accompagnement, le Bureau de développement économique travaille notamment à l'élaboration d'un plan de soutien au e-commerce afin d'accompagner les entreprises dans le virage numérique transactionnel.

Stationnement gratuit

Afin de favoriser l'achat local et la vitalité des nombreux commerces du centre-ville, Saint-Jérôme a instauré, jusqu'à la mi-août, la gratuité des stationnements et des parcomètres. Cette mesure facilitera la vie des citoyens, des clients et des travailleurs du centre-ville.

Venez profiter du centre-ville et encourager les commerçants locaux, lesquels ont beaucoup à vous offrir!

Information : vsj.ca > Affaires | 450 569-5000



Place des Festivités

La place des Festivités se réinventera cet été, grâce à un aménagement original qui favorisera la détente, l'activité et la fraternité, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Yoga, musique, soleil, restauration : la place publique, située au cœur du centre-ville, s'ajustera à un été chamboulé.

Prochain paiement de taxes le 10 août

L'une des premières mesures mises en place pour venir en aide à la population, aux entreprises, aux industries et aux commerces a été le report du paiement du compte de taxes. L'administration municipale a en effet repoussé les versements de mai et de juin, en plus d'annuler les pénalités liées aux retards.

Versements

4 mai	reporté au 26 octobre*
22 juin	reporté au 14 décembre*
10 août	maintenu
28 septembre	maintenu
16 novembre	maintenu

* Les chèques postdatés seront encaissés à ces nouvelles dates.



Vos services au temps de la COVID-19

Saint-Jérôme a été l'une des premières villes du Québec à fonctionner à près de 100 % de sa capacité, en s'adaptant rapidement à la situation et en déployant de nouveaux services pour venir en aide à la population.

Aide alimentaire et soutien à l'itinérance

Dès le début de la pandémie, Saint-Jérôme s'est mobilisée afin de soutenir l'aide alimentaire, en offrant un service de livraison sur son territoire ainsi qu'un service de repas pour les sans-abri. Elle a aussi transformé l'Institut régional des sports en un refuge temporaire pour la clientèle itinérante.

Demande de permis à distance

Par ailleurs, les citoyens et les entreprises peuvent désormais effectuer une demande de permis à distance, notamment pour l'installation d'une piscine, d'un spa ou d'un garage, l'abattage d'un arbre, la réalisation de travaux de construction, de démolition ou de rénovation, la pose d'une enseigne commerciale ainsi que la mise en place d'une installation septique ou d'un puits. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire de demande de permis à vsj.ca. Le Service de l'urbanisme et du développement durable communiquera avec vous dans les meilleurs délais.

Parfois dans l'ombre, mais toujours à votre service

Vous ne les voyez pas toujours, mais ils sont là pour vous : les employés municipaux. Si certains offrent des services de première ligne, comme les policiers et les pompiers, d'autres font un travail tout aussi essentiel au maintien de votre qualité de vie, mais dans l'ombre. C'est le cas des employés de l'usine de filtration, qui s'assurent de vous fournir une eau potable de qualité en tout temps.

Votre collaboration est essentielle pour aider la Ville à maintenir la qualité des services d'aqueduc et d'égouts. Adoptez les bons réflexes en jetant toujours vos lingettes dans la poubelle et jamais dans la toilette, même s'il est indiqué sur l'emballage qu'il est permis de le faire. Les lingettes, tout comme les autres matières solides (cotons-tiges, condoms, soie dentaire, etc.), bloquent en effet les pompes et forcent les travailleurs à les retirer manuellement.

Par ailleurs, il est important d'utiliser l'eau potable de façon responsable, en respectant l'horaire d'arrosage en vigueur.

Systèmes mécaniques (boyaux d'arrosage)

Adresses paires :

Jours pairs, de 20 h à 22 h

Adresses impaires :

Jours impairs, de 20 h à 22 h

Gicleurs automatiques

Adresses paires :

Mardis, jeudis et samedis, de 3 h à 5 h

Adresses impaires :

Mercredis, vendredis et dimanches, de 3 h à 5 h

Rappel : Il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les stationnements, les allées et les trottoirs.



Ressources numériques gratuites

Les bibliothèques de Saint-Jérôme ont enrichi leur offre en ligne, en mettant à votre disposition de nouvelles ressources pour apprendre, lire, écouter et vous amuser. Heure du conte virtuelle, calendrier des événements en ligne, soutien technique à distance et bien plus vous sont proposés à biblio.vsj.ca.

Blogue

Les bibliothèques ont conçu un blogue pour vous informer, vous divertir et vous outiller. Plusieurs thèmes sont proposés au fil des semaines.

Skilleos

Cette ressource vous redonnera le goût d'apprendre, grâce à des cours interactifs sur divers sujets, tels que les loisirs et le développement de compétences (piano, dessin, Photoshop, photographie, Excel, gestion du stress, etc.).

Club des Aventuriers du livre

Très populaire auprès des jeunes, ce club de lecture sera de retour selon une nouvelle formule virtuelle. Inscrivez maintenant vos enfants à biblio.vsj.ca.

QuoiLire.ca

Vous ne savez pas quel livre emprunter? Grâce à ce nouveau service, vous obtiendrez des suggestions de lecture personnalisées de la part d'experts des bibliothèques.

Nouvelle formule de prêt de livres

Vous pouvez maintenant réserver des livres en ligne ou par téléphone et les récupérer dans l'une des bibliothèques. Dès que votre commande sera prête, un commis communiquera avec vous. Ce service de cueillette est offert sur rendez-vous seulement. Vos documents pourront être retournés dans les chutes à livres.

Important : La Ville de Saint-Jérôme suit les directives de santé publique et adaptera ses services selon l'évolution de la situation. Restez à l'affût!

Information : biblio.vsj.ca



Fini les frais de retard!

Depuis le 21 mai, il n'y a plus de frais de retard dans les bibliothèques. Première ville des Laurentides à se joindre au mouvement mondial [#finefreelibrary](https://www.instagram.com/finefreelibrary), Saint-Jérôme améliore ainsi l'accessibilité des bibliothèques à ses citoyens. Des rappels amicaux seront néanmoins effectués afin que les autres abonnés puissent profiter de la collection. Après 21 jours de retard, les documents seront considérés comme perdus et seront facturés à l'emprunteur.

Par ailleurs, les abonnés ont maintenant la possibilité d'emprunter 25 documents à la fois plutôt que 15 et d'effectuer 10 réservations simultanément plutôt que 5 pour les livres physiques.

Promenades virtuelles dans le confort de votre foyer

Téléchargez dès maintenant l'application **Destination Saint-Jérôme** sur votre appareil mobile, par le biais de l'App Store ou de Google Play Store. Ainsi, vous pourrez découvrir quatre circuits patrimoniaux :

1. **Quartier des arts et du savoir**
2. **Quartier rive ouest**
3. **Patrimoine industriel**
4. **Jardin des souvenirs**

Bonnes promenades!

Parce que
la vie
continue!



Licence canine offerte gratuitement aux aînés

Depuis le 28 mai, les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent obtenir gratuitement une médaille pour leur chien. L'administration municipale a en effet introduit cette mesure d'allègement financier à l'intention des aînés. Vous pouvez vous procurer votre licence à l'un des endroits suivants, sur présentation d'une pièce d'identité confirmant votre âge :

SPCA Lanaudière Basses-Laurentides

7695, route 335, Saint-Calixte

Boutiques d'animaux Chico

169, rue Bélanger
9, boulevard de La Salette

Centrale du citoyen

10, rue Saint-Joseph, bureau 103

Animalerie Guérande

2140, boulevard du Curé-Labelle, porte 6

Notez qu'aucun remboursement n'est offert aux citoyens qui ont déjà payé leur licence.

Rinçage des conduites d'aqueduc

Chaque année, Saint-Jérôme procède au rinçage des conduites d'aqueduc sur son territoire. Durant l'opération, l'eau peut présenter une coloration jaunâtre. Si tel est le cas, laissez-la couler jusqu'à ce qu'elle redevienne claire (parfois pendant 30 minutes) avant de la consommer ou de l'utiliser pour le lavage.

Consultez le calendrier de rinçage à vsj.ca.

Nouvel écocentre

La construction d'un écocentre, situé sur le boulevard Maisonneuve, est entamée. D'une superficie de plus de 20 000 m², le nouveau site sera accessible aux citoyens 7 j/7, durant toute l'année. Son ouverture est prévue pour le printemps 2021.

En attendant, les services sont maintenus à l'écocentre actuel (situé au 301, boulevard Lajeunesse Ouest), et ce, tous les jours, de 9 h à 16 h 30. Grande nouveauté, vous pouvez maintenant y déposer vos vieux matelas. Un nouveau service de dépôt de débris de construction, de rénovation et de démolition est aussi offert.

Important : Le temps d'attente pour entrer sur le site peut être plus long qu'à l'habitude, en raison des règles de distanciation sociale à respecter. Pour éviter des délais supplémentaires, pensez à trier vos matières avant de vous rendre à l'écocentre.

Collectes maintenues

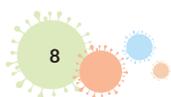
À l'approche de la période des déménagements, la Ville vous rappelle qu'une collecte des encombrants aura lieu entre le 1^{er} et le 10 juillet, selon votre secteur. Consultez votre calendrier ou le site Web.vsj.ca.

Par ailleurs, vous pouvez profiter du service de ramassage des branches en communiquant avec la Centrale du citoyen au 450 569-5000.

Gestion des matières résiduelles : un bilan positif

L'arrivée du bac brun a permis de détourner 4 524 tonnes de matières organiques de l'enfouissement en quatre mois (du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019). Merci de votre participation à la collecte! En 2020, Saint-Jérôme veut doubler la quantité de matières organiques collectées.

Pour consulter le bilan complet des matières résiduelles 2019, visitez le site Web.vsj.ca.



Cet été, optez pour l'herbicyclage!

Connaissez-vous l'herbicyclage? Cette pratique consiste à laisser les rognures de gazon fraîchement tondues sur la pelouse.

En plus d'enrichir le sol naturellement et de diminuer la fréquence d'arrosage (et donc la consommation d'eau potable), cette pratique vous fera réaliser des économies de temps et d'argent. Si vous avez trop de rognures, votre bac brun sera très heureux de les accueillir.



Une aide à votre portée

Vous avez besoin de soutien en cette période de crise? Plusieurs ressources d'aide sont mises à votre disposition, dont les suivantes :

Services Québec (coronavirus)	1 877 644-4545
Urgence	9-1-1
Service de police de Saint-Jérôme	450 432-1111, option 7
Centrale du citoyen	450 569-5000
Centre prévention suicide Faubourg	450 569-0101
Tel-Jeunes	1 800 263-2266 (Texto) 514 600-1002
LigneParents	1 800 361-5085
Info-Santé	8-1-1 (option 1)
Info-Social	8-1-1 (option 2)
Ligne Aide Abus Aînés	1 888 489-2287
SOS violence conjugale	1 800 363-9010
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels	1 866 532-2822
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	1 877 717-5252
Centre antifraude du Canada	1 888 495-8501

Bac brun : sept trucs pour éviter les mauvaises surprises

Votre bac brun dégage de mauvaises odeurs ou a été pris d'assaut par des insectes? Suivez ces conseils pour vaincre les indésirables :

- Mettez votre bac à la rue chaque semaine même s'il n'est pas plein;
- Lavez votre bac à l'occasion, en utilisant un savon biodégradable ou un mélange d'eau et de vinaigre;
- Alternez vos résidus alimentaires avec des matières sèches (feuilles mortes, copeaux de bois, essuie-tout, serviettes de table, papier journal, etc.);
- Placez votre bac à l'ombre;
- Gardez le couvercle de votre bac fermé;
- Enveloppez vos résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac de papier ou congelez les restes de viande, de volaille, de poisson et de fruits de mer jusqu'au jour de la collecte;
- Saupoudrez régulièrement du bicarbonate de soude dans votre bac.

Visionnez les vidéos sur les matières organiques et obtenez d'autres trucs à vsj.ca.

Chantiers à surveiller



LÉGENDE

-  Chantier Saint-Georges
-  Travaux d'asphaltage (longues sections)
-  Parc de planche à roulettes (parc Multisports)
-  Jardin des arts
-  Aménagement de parcs-nature ou de parcs de voisinage

Pour tous les détails, visitez la page Info-chantiers à vsj.ca!

Prochaines séances du conseil municipal

14 juillet
25 août
15 septembre

Les séances du conseil ont lieu à 19 h. Puisqu'elles se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre, la Ville de Saint-Jérôme procède à leur webdiffusion en direct (voir page 2).



Marché public

Ouvert

- les mardis, de 6 h à 17 h
- les vendredis, de 6 h à 21 h
- les samedis, de 6 h à 16 h

Accessible par la
place de la Gare,
la rue Melançon
et le parc linéaire

Stationnement gratuit au 



La Cité

JUIN 2020 // VOL. 3 // N° 2

Publié par le Service des
communications de la
Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 2^e trimestre 2020
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Conception et montage :
Robert Devost Graphiste inc.
Impression : Imprimerie Solisco inc.

Pour nous joindre :



vsj.ca



Centrale du citoyen
450 569-5000



10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Abonnez-vous à notre infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :

